

## Procès verbal du conseil municipal du jeudi 11 avril 2013 à 18 h.

**Présents** : Mesdames : B. PICAUD, G. AUDIGIER, I. SALADINO  
Messieurs : A. AUDIGIER, J. ALEXANDRE, D. VERNET, G. SARTI, L. PEREYRON,  
G. FARGIER.

**Procurator(s)** : B. ARZALIER à G. FARGIER

**Absent(s)** :

**Secrétaire de séance** : I SALADINO (vote unanimité)

### 1) Approbation du projet de procès verbal du conseil municipal du 14 mars 2013.

Le projet de procès verbal préalablement transmis aux conseillers a été approuvé. Vote unanimité.

### 2) Redevance eau des hameaux.

Le tarif forfaitaire de 82 € par abonné a été maintenu. Pour le réseau de Célas, il convient d'appliquer le tarif au prorata, suite à la clarification administrative validée par délibération de juillet 2012. Les habitants de Célas gèrent leur réseau depuis juillet 2012. Le tarif proposé aux usagers de Célas correspond donc à six mois, c'est-à-dire 41 €. La redevance eau potable ne sert pas seulement à couvrir la dépense relative aux analyses mais aussi à couvrir les autres dépenses faites sur ces réseaux. Vote : unanimité.

### 3) Subventions aux associations pour 2013 - Voici les montants votés :

Lutte cancer,	55 €
Lutte tuberculose	55 €
Syndicat agricole	90 €
Association de pêche	45 €
ACCA	115 €
Béalière,	110 €
Don du sang	140 €
ADMR	250 €
Club des Bons moments	350 €
Amitié Randonnées,	485 €
Jeunesse sportive Hautes Cévennes	70 €
Avenir de St Pierre	La subvention à cette association a été suspendue jusqu'à nouvel ordre compte tenu de ses actions qui nuisent à l'intérêt de la commune et de ses habitants.

Vote : unanimité.

### 4) Budget primitif général 2013.

Le budget proposé est en équilibre à 367 175 € en dépenses et recettes de fonctionnement. En investissement, le budget proposé est équilibré à 244 253 € en dépenses et recettes. Les principales dépenses d'investissement concerneront :

**Voirie** : Le prolongement de la route des Terrisses, l'amélioration de la signalisation routière, les régularisations foncières de quelques voies communales. La réfection de revêtements de routes est programmée sur les secteurs de Gonthier, Les Chaudouards, Leydu, Arzalier. (le kilométrage sera adapté selon le montant des devis). La mise en place de ralentisseurs dans la traversée du Bourg.

**Bâtiments** : Rénovation de la façade EST de l'église, accès aux personnes à mobilité réduite et toilettes de la salle des Fêtes. Vote : unanimité.

#### **5) Budget primitif 2013 Eau et assainissement,**

En fonctionnement, ce budget est équilibré à 118 070 €. Les recettes et dépenses pour le contrôle de l'Assainissement non collectif apparaissent dans les prévisions.

En investissement, ce budget est équilibré à 184 885 €. Les principales dépenses concernent la recherche en eau à Collanges Basses et la mise aux normes des captages du Vernet, Pruneyrolles et Combe Barry (Le Prat). Pour l'assainissement collectif, la commune fera contrôler le réseau à la fumée pour voir si des eaux pluviales parviennent encore à la station d'épuration. Il faudra installer aussi une pompe de relevage au logement communal sous la mairie. Vote : unanimité.

#### **6) Budget primitif 2013 Local commercial :**

Ce budget est équilibré à 31 776 € en dépenses et recettes de fonctionnement.

En investissement il est équilibré à 33 580 € en dépenses et recettes.

Vote : unanimité.

#### **7) Convention scolaire avec la commune de Burzet :**

La commune de Burzet demande une participation financière relative à la scolarisation de sept élèves de St Pierre de Colombier dans les deux écoles primaires de Burzet. La commune de St Pierre de Colombier a déjà conventionné avec la commune de Meyras (267 € /enfant + participation aux sorties scolaires). Il est proposé de signer la même convention avec la commune de Burzet.

Vote : unanimité

#### **8) Autorisation à donner au Département de percevoir les subventions de l'Agence de l'Eau et de les transférer à la commune.**

(Mise aux normes des captages de Le Vernet, Les Mouleyres et Combe Barry (Le Prat)). Un rectificatif unanime a été fait concernant l'intitulé de la délibération figurant à l'ordre du jour (Il avait été mis par erreur « Eau de Collanges Basses »). Par délibération du 9 janvier 2013, la demande de subvention pour la mise aux normes des captages de Le Vernet, Les Mouleyres, Combe Barry a été validée. Cette demande a été faite auprès de l'ETAT (DETR), du Département et de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse. Cette dernière verse son aide directement au Département de l'Ardèche, ensuite le Département la reverse à la commune. Il convient d'autoriser le Département de l'Ardèche à percevoir la subvention de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et à la reverser à notre collectivité. Vote : unanimité.

#### **9) Approbation du dossier de recherche d'eau à Collanges-Basses,**

Il s'agit d'approuver le dossier de déclaration préalable à la réalisation d'un forage. Le maire a exposé le dossier de déclaration préalable à la réalisation d'un forage au titre des articles L.214-1 à L.214-6 du Code de l'Environnement. Ce dossier a été réalisé par le bureau d'études I. A. T. E. La société Soldata a réalisé les mesures géophysiques sur le site proposé pour la recherche d'une nouvelle ressource en eau. Les résultats des mesures faites déterminent deux endroits où un forage pourra être fait. Ce dossier devra être transmis à la Direction Départementale des Territoires de l'Ardèche, Service Environnement, Pôle Eau.

Vote : unanimité

#### **10) Comptes rendus des réunions des syndicats intercommunaux,**

**Pays de l'Ardèche Méridionale** : Comité syndical du 14 mars 2013 à RUOMS. Adoption du budget principal, Adoption des budgets annexes : ORC de l'Ardèche Rhodanienne Méridionale, ORC des Htes Cévennes et du Canton de Vals, OCMMR Sud Ardèche, Pépinière d'entreprises l'Espéridou, pépinière d'entreprise Faisceau Sud. Lancement de la phase 1 de l'OCMMR « Sud Ardèche », Engagement de nouvelles actions d'intérêt Pays. Points d'actualité.